



Déclaration Liminaire des représentants de la CGT au Comité d'Action Sociale de PARIS du 20 septembre 2012

Tout d'abord, nous tenons à souhaiter la bienvenue à notre nouveau Président.

Monsieur le Président,

Pour la CGT, il nous appartient d'agir pour qu'une véritable rupture avec les choix politiques antérieures qui ont conduit à plus de 3 millions de chômeurs, 6 millions de salariés en sous emplois et en situation de précarité, 8 millions de salariés vivant en dessous du seuil de pauvreté...

Dans ce nouveau contexte, la CGT a porté ces exigences lors de la Conférence sociale de juillet, qui a ouvert un calendrier de négociations et de concertations. C'est l'amélioration de nos emplois, de nos salaires, de notre protection sociale qui doivent être au menu de ces discussions.

Le travail n'est pas un coût. Il est le seul levier de création de la richesse par les salariés.

Refusant cela, le patronat poursuit son offensive de casse de l'industrie, de l'emploi, exige la baisse du coût du travail et plus de flexibilité. Dans cette logique Il milite pour l'austérité contenue dans le dernier traité européen.

Avec la Confédération européenne des syndicats (CES), la CGT est opposée à la ratification de ce traité par la France, quelle que soit la procédure utilisée, car l'austérité mène à l'appauvrissement des salariés et des retraités et empêche toute reprise de la croissance.

La fédération des Finances CGT s'inscrit dans les appels à la mobilisation :

Le dimanche 30 septembre, manifestation unitaire à l'appel de plusieurs organisations pour s'opposer à la ratification du Traité européen.

Le 9 octobre, l'emploi lié aux forts enjeux industriels feront l'objet en Europe d'une première mobilisation dans plusieurs pays, sur l'initiative de la Fédération européenne de l'industrie, et en France, une journée interprofessionnelle liant ces enjeux aux préoccupations des salariés de tous les secteurs, public privé, sur l'emploi et le marché du travail. A PARIS la manifestation à 14 h sera au départ de la place d'Italie.

Le jeudi 11 octobre, l'action nationale des retraités pour le pouvoir d'achat, l'accès aux soins et le droit à l'autonomie. A Paris, la manifestation partira à 14 h, de Sèvres Babylone à destination de l'Assemblée Nationale.

La CGT poursuit sa démarche pour permettre aux salariés de s'exprimer, d'intervenir sur les choix économiques et sociaux et pour développer les nécessaires mobilisations afin de peser sur les choix patronaux et conquérir de nouveaux droits.

Dès aujourd'hui, des mesures immédiates doivent être prises pour répondre à l'urgence de la situation :

- Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux :
 - Porter le SMIC à 1 700 euros brut et réévaluer les grilles salariales à partir de cette base dans toutes les branches professionnelles et les fonctions publiques.
 - Augmenter les pensions de retraite.
 - Résorber les inégalités entre les femmes et les hommes.
 - Revaloriser de 25 % les minima sociaux.
 - Majorer les heures complémentaires au même taux que les heures supplémentaires.
 - Doubler le paiement et récupérer les heures travaillées le dimanche.
 - Remettre à plat les allègements de cotisations sur les bas salaires

- Des services publics de qualité : indispensable !

Développer les politiques et les moyens des services publics : Pour l'emploi, l'éducation, la recherche, la santé, le logement, le travail, les infrastructures, au service du développement économique, social, industriel et territorial.

Assurer le financement de ces politiques par une réforme fiscale, un pôle financier public, une politique monétaire et de crédit.

S'agissant de l'action sociale aux FINANCES à PARIS, et de la présentation du compte rendu d'activité de la délégation pour l'année 2011, rappelons que les crédits à la baisse alloués aux politiques d'action sociale ne sont pas à la hauteur ni des ambitions affichées par les Ministres ni des attentes des personnels.

L'action sociale est également menacée par le niveau d'emplois qui lui sont affectés tant au sein de la délégation de Paris que des différentes Directions. Celui-ci a diminué considérablement lors des dernières années.

Les interfaces nécessaires entre tous les acteurs sociaux voir même les associations (AGRAF, ALPAF et EPAF) ne se font plus aussi rapidement. Hors la réactivité et la proximité sont indispensables dans le domaine de l'action sociale.

Ainsi deux postes supplémentaires devaient être créés à la délégation pour faire face à la charge de travail générée par l'introduction de "chorus-formulaire". Il s'agissait bien de postes supplémentaires, les deux départs à la retraite devant être par ailleurs remplacés. De même le secrétariat général devait recruter un nouveau correspondant régional Chorus et un régisseur. Nous attendons des réponses...

Les questions du nombre et du renouvellement des médecins de prévention se posent à nous de façon urgente:

Comment prévoit on la gestion des effectifs des médecins de prévention ?

La disparition des infirmières accentue le phénomène et le maillage territorial n'est plus assuré en période de congés.

En matière de logement social même si le CDAS de Paris n'est pas compétent, la subvention à l'association ALPAF, toujours à la baisse, apparaît nettement insuffisante au regard des réservations à effectuer et des prêts à mettre en œuvre, l'association ne disposant plus de réserves.

De plus l'administration a fait le choix en 2011 de réduire les prêts d'ALPAF en faveur des agents (car soumis à condition de ressources), choix que nous n'approuvons pas : c'est une véritable régression sociale.

La restauration collective, subit une fois de plus une diminution du budget national qui y est consacré !

Nous dénonçons, l'augmentation des tarifs subie cette année encore par les agents.

S'agissant des conventionnements, nous n'avons toujours pas de réponse à hauteur des besoins pour les solutions de remplacement en cas de fermetures provisoires (vacances scolaires...) ou de fermeture pour travaux de restaurant Agraf ; ou encore pour les sites qui ne disposent pas de restaurant AGRAF comme St Hyacinthe (1^{er}) et Grande Carrière 18 ème)....

Nous demandons qu'un calendrier des travaux et des fermetures des restaurants AGRAF soit négocié avec la délégation bien en amont pour permettre une continuité de la prestation restauration collective à tous les agents parisiens.

S'agissant d'AGRAF:

- Nous n'avons pas de réponse de la DGFIP sur les études menées pour la mise en place du restaurant Argone où nous demandons une restauration avec cuisine intégrée (sur place).

- Nous sommes de surcroît très inquiet de la baisse générale de qualité intervenue sur tous les restaurants AGRAF au niveau de la viande tout particulièrement.

- La fermeture des restaurants de Bercy pour travaux ne saurait être compensée par la sandwicherie « CROC AGRAF » et la nouvelle formule brasserie du restaurant « LE CLUB ».

Quelles solutions ont été retenues par la délégation ?

- Enfin concernant le restaurant Agraf de Commines, dont notre ministère est si empressé de se débarrasser, celui-ci doit rester à l'AGRAF car il constitue aujourd'hui une des seules solutions de restauration pour la direction régionale des douanes.

De plus le plan directeur de la restauration en IDF initié par la DGAFP ne sera pas établi avant la fin de l'année et les arbitrages ne seront rendus que courant 2013.

Nous devons être associés à cette réflexion tant au niveau Finances que Fonction Publique.

Si les locaux appartiennent à la Préfecture de Police la centaine d'agents finances de la Direction de la Protection des Populations et les autres personnels finances sont encore plus nombreux que les convives issus de conventionnements.

Nous demandons à la délégation et à AGRAF de chercher avec les responsables de la Préfecture une solution satisfaisante et pérenne tant pour les usagers que pour les salariés d'AGRAF.

- La DRFIP ayant décidé de rendre le bail du site de Belleville, le restaurant PALIKAO n'ayant plus lieu d'être, il fermera. L'avenir de la cantine centrale PALIKAO est lui aussi menacé, le bailleur étant le même que le site Belleville. La direction de l'AGRAF a donc demandé à la filiale restauration du cabinet DELOITTE de réfléchir à plusieurs scénarios.

Nous demandons à la délégation de peser sur la décision finale qui pour nous doit améliorer la situation existante et non l'aggraver.

En effet, la solution constituant à donner en délégation de gestion des 12 restaurants satellites de PALIKAO à une société de restauration collective, est inacceptable pour la CGT.

La remise en service des cuisines intégrées sur les 12 restaurants dans la mesure du possible semble plus opportune.

En matière d'arbre de Noël, nous déplorons, que faute de crédits suffisants le choix du spectacle reste limité (notons une amélioration cette année avec l'apparition d'une comédie musicale),

S'agissant des mini-colos, l'effet de crise continue à jouer à plein sur le nombre des inscriptions en baisse, car le vieillissement de la population, la démographie, les suppressions d'emplois n'expliquent pas tout.

Fait révélateur c'est la catégorie C qui est la moins « demandeuse »...

De la même façon la forte progression du tourisme social (association ALPAF) est révélatrice de la baisse du pouvoir d'achat des agents de notre ministère.

Depuis 2 ans aucun budget n'est prévu pour les actions de santé publique, qui font partie intégrante de notre périmètre. La CGT revient sur sa demande d'un point exhaustif sur la proposition d'opérations pour l'année 2012 en collaboration avec la médecine de prévention.

Aucun point n'a été fait sur les prestations concernant la petite enfance à Paris malgré les demandes répétées de notre organisation.

Enfin s'agissant des droits des retraités, nous rappelons qu'un groupe de travail dédié devait être organisé et non une simple présentation sans documents préalables d'une enquête retraités.

Nous sommes toujours dans l'attente de l'élaboration d'un document cadre sur les éléments de leur prise en charge ainsi que sur leur présence dans les instances.

Mais au-delà, rien n'est prévu dans les budgets de l'action sociale pour prendre en compte les spécificités relatives à cette population et en particulier les problèmes liés à la dépendance.

Toutefois nous actons au niveau fonction publique le retour d'une prestation aide à domicile.

Nous demandons qu'une information sur les prestations qui leurs sont offertes soit faite dans ce CDAS et développé lors d'un GT retraité.

Nous interviendrons au cours des débats sur l'ensemble des points à l'ordre du jour.

Les représentants de la CGT :

Elisabeth Ledez Centrale, Natacha Duffuler Douane, Thierry Lermine DSI PARIS CHAMPAGNE, Pascal Ferrari DGCCRF, Didier Laplagne DRFIP, Stéphane Tricot DRFIP, .Nicolas Depreux Douane, et Michel Ruisseau Retraité